

# Numérique : quelles opportunités ?

Le numérique offre de nombreuses opportunités. Il présente également des limites. Évocation de trois ateliers de la dernière Université d'été du SeGEC.

## Numérique mobile en classe : nouveaux gadgets ou nouvelles perspectives ?

Brigitte GERARD

**Utiliser le numérique mobile en classe ? Oui, mais à quelles conditions ? Comment l'intégrer dans la démarche pédagogique ? Cet atelier proposait deux témoignages éclairants sur ces questions.**

**Luc VIATOUR**, responsable informatique à l'Institut Saint-Joseph de Ciney et professeur de mathématiques en 3<sup>e</sup> année, s'est lancé dans une nouvelle organisation du travail : la classe inversée. Cette méthode permet, selon lui, de récupérer du temps pour des activités d'apprentissage, d'être plus disponible pour les élèves et de faire de la différenciation en fonction des besoins de chacun. Les élèves visionnent d'abord chez eux une capsule vidéo présentant une théorie relative à la future leçon. Ensuite, le cours se donne en plusieurs étapes : un focus sur la vidéo, avec des réponses de l'enseignant aux éventuelles questions, des exercices et corrections, de la remédiation immédiate et une évaluation formative.

Le professeur devient ici un véritable guide dans l'apprentissage. Cette méthode facilite la remédiation et les apprentissages, développe l'engagement et l'autonomie des élèves et entraîne une augmentation du taux de réussite. Et la classe inversée favorise le travail d'équipe des enseignants via des confrontations d'expériences, la production de capsules vidéo...

Au cours de son intervention, **Ella HAMONIC**<sup>1</sup> a, quant à elle, insisté sur plusieurs points. L'utilisation d'IPad ou de TBI (tableau blanc interactif) en classe doit être bien réfléchi, et ses plus-values doivent être listées. Les freins liés à l'utilisation du numérique mobile en classe sont à mesurer (cout des appareils et des connexions, connectivité au domicile des élèves, maîtrise de la technologie par les enseignants...).

Il faut, par ailleurs, tenir compte d'un éventuel renforcement des différences sociales des élèves et s'interroger sur leur capacité à gérer ces technologies en autonomie. Enfin, les enseignants doivent être formés à l'usage des logiciels et à l'utilisation de ces outils numériques comme matériel pédagogique. ■

1. Conseillère en pédagogie universitaire à l'Institut de Pédagogie universitaire et des médias de l'UCL

**La (r)évolution numérique entraîne une transformation majeure de la société. Cette transformation concerne, d'une part, les outils (ordinateurs, smartphones...), mais aussi le « vivre ensemble ».**

**Olivier SERVAIS, anthropologue et historien à l'UCL, a creusé cette dimension dans l'atelier « Comment faire société dans un monde connecté ? ».**



Photo : Bernard DELCROIX

# École et réseaux sociaux : un amour sans limites ?

Anne LEBLANC

**L'utilisation des réseaux sociaux perturbe parfois l'école. Bénédicte BEAUDUIN, directrice du Service juridique du SeGEC, évoque des dérapages graves comme, par exemple, le harcèlement, les insultes d'une mère sur Facebook envers un instituteur, ou la diffusion d'une vidéo compromettante d'un professeur piégé par un élève.**

## Comprendre

Depuis toujours, l'adolescence est un moment de construction identitaire passant par une centration sur soi, un renforcement par les pairs et une mise en danger.

Pour Yves COLLARD, de Média Animation, les réseaux sociaux reconfigurent la réponse à cette réalité. Les ados se retrouvent dans ces espaces d'échanges, leurs publications témoignent de leur identité. Celle-ci s'affirme grâce aux commentaires et aux « like » du groupe.

Si beaucoup maîtrisent les paramètres de confidentialité de Facebook, ils peuvent être piégés par des réseaux comme ASK.

Le caractère immédiat et anonyme des interactions est une prise de risque, et les échanges virent parfois au harcèlement.

## Nouvelle forme de sociabilité et école

L'école garde un modèle de transmission où l'adulte forme l'élève à la connaissance. Mais désormais, virtuellement, chacun est producteur de contenu au sein d'une communauté de pairs référente. La transmission est horizontale. La mère, mécontente de l'école, exprime sa colère sur Facebook, persuadée que son point de vue sera validé par ses pairs.

## Quelles balises juridiques et éducatives ?

La liberté d'expression n'autorise pas à tout diffuser sur internet. Ainsi, les propos racistes, incitant à la violence et le harcèlement sont punis. Il existe un droit à l'image. Le règlement d'ordre intérieur peut rappeler ces principes aux élèves et sanctionner les manquements. Notre rôle éducatif est aussi de les amener à mesurer l'impact de cette technologie dans la

vie réelle, à pouvoir se positionner dans ces groupes en sachant comment valider les contenus et en n'éluant pas les questions liées à l'intime. Le règlement de travail des enseignants peut préciser ce cadre légal, mais peut-on interdire d'être ami avec un élève sur Facebook sans porter atteinte au respect de la vie privée ?

Les règles déontologiques du statut et la jurisprudence exigent de distinguer aspects privé et professionnel. Dès lors, juridiquement et pédagogiquement, la plus grande prudence est recommandée avec, à minima, des paramétrages stricts de confidentialité.

Les deux intervenants s'accordent pour, dans la gestion des dérapages, conseiller en priorité le dialogue et l'éducation, même si la plainte au pénal s'impose dans les cas extrêmes. ■

En savoir plus sur ces ateliers ?

Rendez-vous sur <http://enseignement.catholique.be> > Traces Université d'été

Voir également notre [dossier ecole@numerique](#) dans le n°101 (sept. 2015)

## Parcours ecole@numerique

■ Cécile GOUZÉE, responsable du Bureau eTwinning<sup>1</sup> pour la Fédération Wallonie-Bruxelles :

« Il est important de développer ce type de projet. Actuellement, nous sommes un peu la lanterne rouge de l'Europe. Beaucoup d'enseignants s'inscrivent sur la plateforme eTwinning, mais de là à mettre un projet sur pied... Nous sommes encore loin du compte ! Pour expliquer ce manque d'engouement, beaucoup d'enseignants mettent en avant le temps que cela demande, d'autres évoquent la pauvreté de l'équipement en classe. Il y a encore, à l'heure actuelle, des établissements scolaires où la connexion internet n'est pas suffisante et où on manque de PC. On m'a cité le cas d'une école où le seul ordinateur existant était celui du directeur... C'est renversant ! Et on fait ce type de constat au fondamental comme au secondaire, en Wallonie comme à Bruxelles. Autre obstacle, pour certains enseignants : c'est le fait que beaucoup d'échanges se font en anglais. Mais je rappelle qu'il y a, quasi dans tous les pays, des professeurs de français qui souhaitent faire des échanges en français, tout particulièrement avec des Belges francophones. J'ai envie de dire aux enseignants qui hésitent : sautez à pieds joints dedans ! On offre chaque année des dizaines de stages de formation en Belgique ou à l'étranger. Ce sont des formations brèves, qui n'empiètent pas sur le temps de l'école et qui permettent de trouver immédiatement des partenaires potentiels avec lesquels on peut lancer un projet. Le plus difficile, c'est de faire le premier projet... Après, ça roule ! » ■

Propos recueillis par Marie-Noëlle LOVENFOSSE

1. eTwinning encourage la coopération pédagogique en Europe par le biais des technologies de l'information et de la communication (TIC) en apportant du soutien, des outils et des services pour faciliter la création de partenariats scolaires, à court ou long terme, dans n'importe quelle discipline – [www.etwinning.net](http://www.etwinning.net)

Découvrez cet entretien en vidéo sur <http://enseignement.catholique.be> > Traces Université d'été